

[Text]

Mme Roy-Arcelin: Je serai très brève. Naturellement, je pense premièrement, que c'est un projet de loi qui n'a aucune portée constitutionnelle.

Deuxièmement, nous avons vécu plusieurs ententes fédérales-provinciales. On a eu l'échec de Meech, l'échec de Charlottetown, etc. Les provinces avaient toujours l'impression que le gouvernement fédéral voulait trop s'immiscer dans les affaires culturelles de chacune des provinces. Au niveau des télécommunications, je ne me sens pas gênée du tout, au contraire, et j'approuve cet amendement du gouvernement. Vous savez que je suis une des premières à défendre ma culture, dans ma province. Je pense que c'est une question de respect que l'on doit avoir pour chaque province qui veut établir la culture là où elle est, sur le plan des télécommunications.

C'est ce que je voulais dire. Merci.

Mme Finestone: Tout en écoutant ma collègue pour qui j'ai une grande estime, je dois vous dire que je suis complètement opposée à son point de vue en ce sens que les télécommunications, comme la culture, ont un rôle au niveau municipal, au niveau provincial, au niveau fédéral, et même dans le système du secteur privé.

La conjoncture de toutes ces choses n'a pas eu assez d'impact pour favoriser le contenu à plus de 3 p. 100 de télévision canadienne, ou plus de 5 p. 100, je ne me souviens pas exactement des chiffres. Il n'y a aucun secteur, dans le domaine de la culture, dans le plus grand sens de ce mot, où on a une certaine force ou une certaine puissance. La force ou la puissance vient d'Amérique, des États-Unis, et a envahi le Québec. Vous pouvez tourner votre télévision et vous savez fort bien que vous avez un choix énorme de programmes des États-Unis qui ont une culture différente de la nôtre.

C'est pour ça que je dis que tout ce qu'on fait doit protéger la culture du Canada. Tout ce qu'on fait, par n'importe quel moyen, c'est une protection pour le Canada. Le français, pour l'Alberta, pour la Saskatchewan, pour le Québec, pour tout le monde, est aussi important que l'anglais qui est un anglais tout particulier au Canada. La langue n'est pas la force, et c'est l'expression de la propriété intellectuelle qu'on est en train de faire crever et de—

—to squelch it. I don't know how you say that in French, so forget it.

Une voix: D'étouffer.

Mme Finestone: —d'étouffer, merci, au lieu de s'assurer de l'épanouissement de tous les secteurs artistiques créatifs.

• 1830

In my view, to sum up what I was saying, the economic impact can be very important, never mind the cultural content impact, the negative impact on all forms of artistic expression, whether high art or entertainment art. The hegemony of our neighbour's presence is so strong that if we can't have some mechanism and some means to control that, in some kind of minimal percentage, in the interest of an important industry that has enormous repercussions in our country, in whatever language. . . Language is aside; culture should be protected, whether it's the culture of Alberta, which is very much different from the culture in Quebec or in Ontario, or that of Newfoundland. This is ridiculous.

[Translation]

Mrs. Roy-Arcelin: I shall be very brief. Firstly, I believe that this is obviously a piece of legislation that has no constitutional impact.

Secondly, we went through several federal-provincial agreements. There was the failure of Meech, the failure of the Charlottetown accord, etc.. Time and again, the provinces were under the impression that the federal government wanted to interfere in the cultural field, which is under provincial jurisdiction. As for telecommunications, I do not make any excuse about it, quite the contrary, I wholly approve that government amendment. You know that I am amongst the first to defend my own culture in my own province. I believe that it is a matter of respect that we must have for every province that wants to establish its own cultural policy in the field of telecommunications.

That's all I had to say. Thank you.

Mrs. Finestone: I listened to my colleague for whom I have a lot of respect, but I must tell you that I am totally opposed to her point of view in the sense that telecommunications, just as culture, have a role to play at the municipal level, at the provincial level, at the federal level and even in the private sector.

All of this did not have enough impact to boost the Canadian television content to more than 3% or more than 5%, I don't recall the exact figure. There is not a single sector in the whole area of culture, taken in the general sense of the word, where we have some strength, some power. The strength, the power are coming over from the United States of America and have taken over Quebec. You can turn on your television set and you know full well that you will have an enormous choice of programs from the United States, whose culture is quite different from ours.

For these reasons, I submit that we must do all we can to protect the Canadian culture. Anything that we can do can help protect Canada. The French language, for Alberta, for Saskatchewan, for Quebec, for all Canadians, is just as important as the English language which, by the way, is a unique form of English in Canada. Language is not power, it is the expression of the intellectual property that we are stifling and—

. . . qu'on est en train d'étouffer. Je ne trouve pas mes mots en français.

An hon. member: To squelch it.

Mrs. Finestone: That we are squelching, thank you, instead of ensuring the strengthening of all artistic creation sectors.

À mon avis, pour résumer mes propos, les conséquences économiques peuvent être très importantes, sans parler des conséquences négatives sur le plan du contenu culturel, dans toutes les formes d'expression artistique, qu'il s'agisse de l'art le plus pur ou du divertissement. La présence hégémonique de notre voisin du sud est tellement forte que, faute d'un mécanisme quelconque permettant de contenir ce raz de marée, de le limiter à un pourcentage minimum quelconque, dans l'intérêt d'une industrie importante ayant des ramifications dans tous les recoins de notre pays, peu importe la langue. . . Ce n'est pas une question de langue; il faut protéger la culture, que ce soit la culture de l'Alberta, qui est très différente de la culture du Québec ou de l'Ontario, ou encore celle de Terre-Neuve. C'est ridicule.